

## Issy-les-Moulineaux

# « Si ceux qui sont contre le téléphérique sont majoritaires, on ne le fera pas »

**ANDRÉ SANTINI**, député-maire UDF, lors de la réunion à propos de ce projet

L'INTÉRÊT pour le projet de téléphérique à Issy-les-Moulineaux ne se dément pas. Ils étaient encore environ deux cents personnes à avoir fait le déplacement hier soir pour la deuxième réunion d'information qui s'est tenue dans le préau de l'école Justin-Oudin. Chargée de réfléchir à une liaison entre sa station « Mairie-d'Issy » et le futur quartier du Fort-Numérique édifié sur le plateau, la RATP a mis en avant l'hypothèse d'un téléphérique long de 510 m qui passerait au-dessus du toit des immeubles et permettrait de rallier le centre-ville en deux minutes trente avec un temps d'attente de sept minutes.

*« Avec 20 millions d'euros, il y a moyen de faire autre chose »*

Mais à peine le projet était-il dévoilé que les critiques pleuvaient : discussions à bâtons rompus, tracts et blogs s'emparaient de l'information, la plupart du temps pour le critiquer verbalement.

La réunion d'hier soir a été tout aussi sévère à l'égard du projet, même si, en préambule, le député-maire UDF André Santini a réaffirmé que « si ceux qui sont contre sont majoritaires, on ne le fera pas. On respectera l'avis des gens ». Après



**ISSY LES MOULINEAUX, PLACE DE LA MAIRIE, HIER.** La gare de départ du téléphérique se situerait à l'emplacement de l'actuel office du tourisme. Aujourd'hui, les habitants des quartiers du Fort et des Epinettes n'ont que le bus ou la voiture pour descendre en centre-ville ou en remonter. (LP/ROBERTO CRISTOFOLI)

avoir jugé le responsable de la section locale socialiste de « technocrate du PS » et demandé à une

dame un peu longue dans sa question s'il fallait « prévoir la soupe à l'oignon », l'ancien ministre a fait face à

un flot de critiques : « Avec 20 millions d'euros, il y a certainement moyen de faire autre chose », a pré-tendu un participant.

En matière de circulation a avancé un autre, « on fait du curatif, pas du préventif ». Une riveraine de l'éventuel téléphérique a elle pour sa part évoqué « la pollution visuelle » que constituerait la remontée mécanique. Mais le principal argument n'est pas constitué par la construction de ce futur quartier du Fort-Numérique avec ses 1 200 nouveaux logements : « Si vous ne faisiez par venir 4 000 personnes et 3 000 voitures supplémentaires, nous ne serions pas là ce soir pour nous poser la question de savoir si, oui ou non, il faut construire un téléphérique », a asséné un opposant.

André Santini a beaucoup écouté, tout en concédant une seule chose sur le projet, son souci pour la gare de départ : « Mon vrai problème, c'est la gare de départ. Où va-t-on la faire ? » Le député-maire d'Issy-les-Moulineaux, qui a personnellement impulsé la refonte de la place de la mairie, aujourd'hui un lieu de vie, notamment avec le marché, craint qu'elle ne soit abîmée par cet édifice prévu dans le projet à l'emplacement de l'actuel office du tourisme.

**ROBERTO CRISTOFOLI**

## LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 92

« Le Parisien » est officiellement habilité pour l'année 2006 pour la publication des annonces judiciaires et légales dans les départements 60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95, par arrêté de chaque préfet concerné.

### Constitution de société

Aux termes d'un acte SSP à LEVALLOIS PERRET, en date du 23 Mars 2006, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

#### ELEGANCE SERVICE

**Forme sociale :** EURL  
**Siège social :** 37 rue Collange 92300 LEVALLOIS PERRET  
**Objet social :** Transport publics routiers de Personnes  
**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
**Capital social :** 7 500 euros  
**Gérant :** M. MAROUF Zahir domicilié 37 rue Collange 92300 Levallois Perret né le 27 Décembre 1965 à OUMDJURMAN (SOUDAN) de nationalité Soudanaise  
Immatriculation au **RCS de NANTERRE**

Suivant acte SSP du 30 octobre 2006 constitution de la SARL :

**Dénomination sociale :**

#### AGHAPY

**Capital social :** 5.000 Euros  
**Siège social :** 27 avenue Armand Guillebaud 92160 ANTONY  
**Objet :** Toutes activités de restauration, sur place, à emporter et à livrer.  
**Gérant :** Mr Samir MAURICE 45 avenue du Parc des Sports 94260 FRESNES  
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTERRE

### Divers société

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 6 novembre 2006 à ENGHEN LES BAINS enregistré à la recette des impôts de BOULOGNE-SUD bordereau 2006/430 case 16

#### LA SARL FMBS

loueur, demeurant à l'adresse suivante :

**2 rue Pierre Midrin à SEVRES (92310)** a donné en location-gérance à

#### MADAME NOUARA IKHETEAH

gérant, demeurant à l'adresse suivante : **13 rue Massenet à SAINT GRATIEN (95210)**

Un fonds de commerce de "Vente de tous produits de l'aménagement de la maison, carterie, vaissellerie, cadeaux, produits dégriffés y compris textiles et vêtements, décoration, meubles et chaussures" sis et exploité à SEVRES (92310) - 2 rue Pierre Midrin immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro B 481 161 792

Pour une durée de 1 année, à compter du 1er novembre 2006, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

En vertu de ce contrat, Madame IKHETEAH exploitera ce fonds à ses risques, et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le gérant, et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du gérant.

Pour avis.

#### LA NOSTRA

SARL au capital de 8.000 Euros  
SIEGE SOCIAL :  
**68/70 avenue de la Division Leclerc 92160 ANTONY**  
RCS NANTERRE B 444 425 219

L'AGE réunie le 20/04/2006 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20/04/2006 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé comme liquidateur Mr RHILANE El Hassane, demeurant 3 rue Marcel Sembat 75018 PARIS, pour toute la durée de la liquidation pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif.  
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au G.T.C de NANTERRE, en annexe au R.C.S.

Suivant acte SSP en date du 25 octobre 2006, la société,

#### SARL PIZZA GENARO

SARL au capital de 7.622,45 euros, siège social 27 avenue Armand Guillebaud 92160 ANTONY, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 323 051 771, a donné en location gérance à la société,

#### AGHAPY

SARL au capital de 5.000 Euros, siège social 27 avenue Armand Guillebaud 92160 ANTONY, en cours de constitution au RCS de NANTERRE

Un fonds de commerce « restauration » exploité 27 avenue Armand Guillebaud 92160 ANTONY. La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée de 12 mois à compter le 15 novembre 2006 renouvelable par tacite reconduction.

#### EVAELI

SARL au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
**140 bis Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE**  
B 481 725 752 RCS NANTERRE

Le 30 mai 2006, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Mme Sylvie COHEN 59 avenue d'Iry 75013 PARIS a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du siège social.

Le 30 mai 2006, l'AGO a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Mention faite au RCS de NANTERRE

**Rectificatif** à l'annonce parue le 31 octobre 2006, relative à la dissolution de la société

#### SYSLAB EAS

il y a lieu de lire : le RCS de l'actionnaire unique est le 389 758 699.

contactez-nous au **01 40 10 51 51**

et envoyez vos annonces à [legales@manchettepub.fr](mailto:legales@manchettepub.fr)

jusqu'à 18h, pour parution dans les 3 jours ouvrés

## LES MARCHÉS PUBLICS

**Sigeif**

Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France



Établissement public de coopération intercommunale, le Sigeif a défini des mesures de publicité adaptées et suffisantes pour permettre une mise en concurrence effective et la transparence de ses achats en dessous des seuils fixés par le Code des marchés publics.

Les marchés à procédure adaptée du Sigeif, dont le montant hors taxes se situe entre 4000 et 90000 euros, sont publiés sur le site <http://www.e-marchespublics.com>

66, rue de Monceau. 75008 Paris. Tél. 01 44 13 92 44 - Fax : 01 44 13 92 49

Pour faire paraître vos ANNONCES LEGALES dans

**le Parisien**

et pour effectuer vos FORMALITES LEGALES

vos adresse au coeur de Paris :

**L'OFFICE DES FORMALITÉS**

Annonces Judiciaires et Légales dans le Parisien sur toute l'Ile de France et l'Oise, et sur toute la France en Presse Quotidienne Régionale, formalités légales et administratives d'entreprise sur toute la France, créations et modifications de sociétés, domiciliations.

**30-32, bd Sébastopol 75004 PARIS**

Face sortie Pierre Lescot - RER Châtelet-Les Halles

☎ 01.44.54.54.52 - Fax : 01.44.54.52.34

[annonces.opa@wanadoo.fr](mailto:annonces.opa@wanadoo.fr)

[www.formalites.fr](http://www.formalites.fr)